

GRAND PRIX JEUNES DE DINARD

20 ET 21 OCTOBRE 2015
DINARD GOLF (35)

Epreuve comptant pour le mérite jeune national

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et du cahier des charges des Grands Prix de l'année en cours.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte à tous les jeunes de moins de 17 ans licenciés de Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « Droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue et satisfaisant aux critères d'index par catégorie d'âge définis dans le tableau ci-dessous.

Quotas et Catégories :

| Catégories | Années de naissance | Garçons | | Filles | | Nombre total |
|----------------|---------------------|---------|-----------|--------|-----------|--------------|
| | | Nombre | Index max | Nombre | Index max | |
| Minimes | 1999-2000 | 22 | 6,4 | 6 | 9,4 | 28 |
| Benjamins | 2001-2002 | 26 | 8,4 | 8 | 11,4 | 34 |
| U 12 | 2003-2004 | 27 | 15,4 | 7 | 18,4 | 34 |
| Nombre total : | | 75 | | 21 | | 96 |

Les joueurs seront retenus par ordre du Mérite Jeunes puis par ordre des index. L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole le jour de la date limite d'inscription. Un joueur licencié ffgolf ayant un index à la fois en France et à l'étranger verra pris en compte son index le plus bas.

NOTA : les inscriptions doivent se faire dans le respect des index maximum indiqués. Dans chaque catégorie, les participants seront retenus selon les critères du précédent paragraphe. A index arrondi égal, la priorité sera donnée aux plus jeunes (1^{ère} année de la catégorie). Si une catégorie n'est pas complète, il sera possible d'augmenter le nombre de participants à condition de respecter le nombre total de 96 participants.

Le comité d'organisation dispose de 10 wild-cards (incluses dans les quotas fixés précédemment) pour des joueuses et joueurs ne répondant pas aux critères ci-dessus.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve « non fumeur » :

Il est interdit aux joueurs de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant un tour de toute compétition réservée au jeunes (moins de 21 ans).

Cadet et chariot électrique : Ils ne sont pas autorisés pendant tout le déroulement de l'épreuve.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

FORME DE JEU

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 journées.

L'entraînement gratuit est prévu la veille du 1^{er} tour exclusivement sur réservation.

Distances de jeux :

| Catégories | Garçons | | Filles | |
|------------|---------|----------|--------|----------|
| | Repère | Longueur | Repère | Longueur |
| Minimes | Blanc | 5334 m | Bleu | 4770 m |
| Benjamins | Jaune | 5051 m | Rouge | 4558 m |
| U 12 | Orange | 4643 m | Mauve | 4166 m |

ATTENTION : PAR 68

Départage :

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en play-off « trou par trou » sur les trous 1, 6 et 7 en boucle.

Pour les autres places le départage se fera par le logiciel « RMS ».

NB : en cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer le classement provisoire deviendra définitif

Départs :

Lors du 1^{er} tour, le tirage des départs se fera par catégories, en respectant l'ordre des index.

Les horaires seront disponibles la veille du 1^{er} tour.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage des départs se fera par catégories et dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

ENGAGEMENT

Les engagements sont à adresser par écrit à la Ligue de Bretagne, au plus tard le lundi 05 octobre 2015 à 12H00.

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscriptions fixé à 30 euros (chèque à l'ordre de La ligue de Bretagne de Golf).

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le lundi 05 octobre 2015 à 12H00.

PRIX

Souvenir offert au vainqueur de chaque catégorie.

COMITE D'ORGANISATION

- Madame Marie Christine PARIS Présidente du Dinard Golf
- Monsieur Jean Guillaume LEGROS directeur du Dinard Golf
- Monsieur Jean Luc POULAIN président de la Ligue de Bretagne de Golf
- Les membres de la Commission Sportive de la Ligue de Bretagne.

Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus.

COMITE DE L'EPREUVE

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
AU GRAND PRIX JEUNES DE DINARD
20 et 21 OCTOBRE 2015

Les inscriptions se font exclusivement par écrit auprès de la ligue de Bretagne de Golf au plus tard le lundi 05 octobre 2015 à 12H00 :

104 rue Eugène Pottier 35000 RENNES

Téléphone : 02 99 31 68 80

Fax : 02 99 31 68 83

Mail : ligue.bretagne.golf@wanadoo.fr

Les droits d'inscription sont fixés à 30 euros par joueur et doivent être joint au formulaire d'inscription.

Bulletin d'Inscription au Grand Prix Jeunes de Dinard
20 et 21 octobre 2015

| Nom | Prénom | Club | Année de naissance | Index | N° licence |
|------------|---------------|-------------|---------------------------|--------------|-------------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |